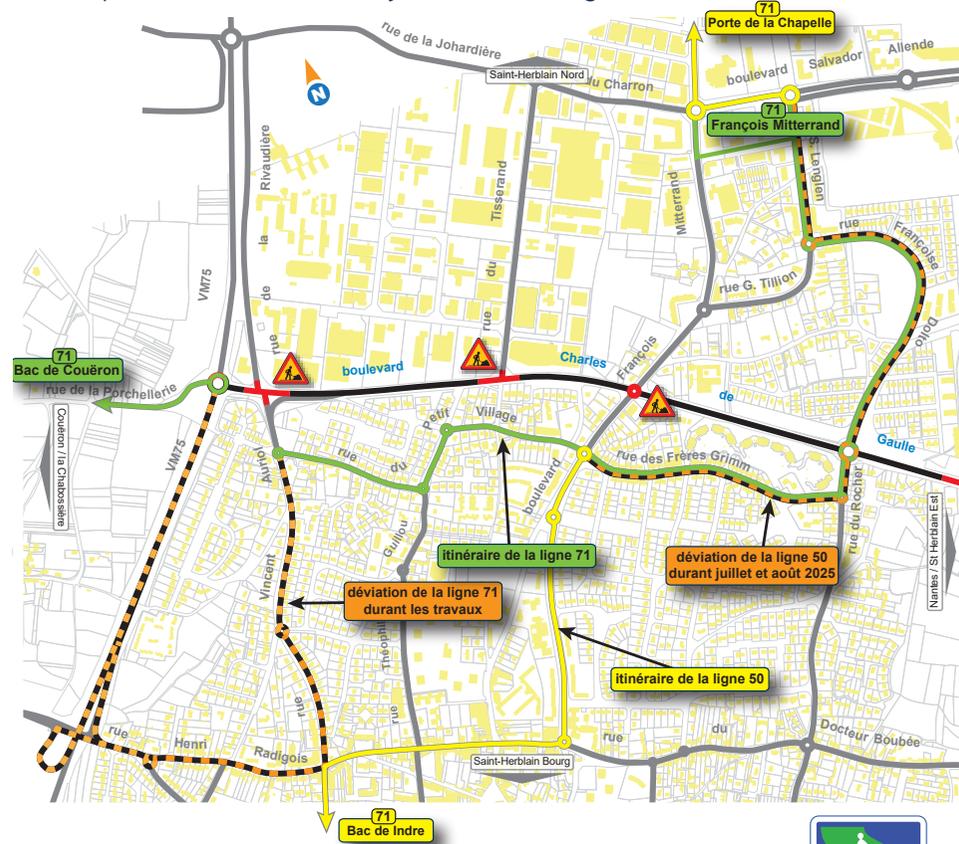


Déviations des transports en commun

Durant toute la durée des travaux, la ligne de bus 71 sera déviée. La ligne 50 ne sera déviée que durant les travaux de juillet et août du giratoire Mitterrand.



Qu'est-ce qu'une voie verte ?

La voie verte est dédiée uniquement à la circulation des piétons, des cyclistes et des cavaliers. Les usagers peuvent se déplacer avec un haut niveau de sécurité et de confort. Elle constitue un espace de convivialité et de sécurité d'une largeur de 2,50m pour les personnes à mobilité réduite, les piétons, les cyclistes, les rollers, etc...

Nous avons conscience que la période de chantier est une période complexe pour tous

C'est pourquoi la collectivité met tout en œuvre pour qu'elle se déroule le mieux possible. Nos équipes sont à votre écoute pour vous renseigner. Vous pouvez retrouver cette information chantier sur le site de la ville de Saint-Herblain : www.saint-herblain.fr

Contact Pôle Loire Chézine

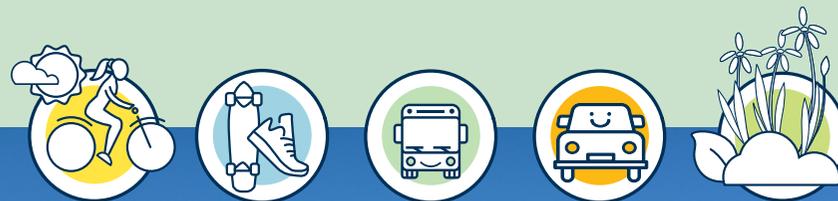
02 28 03 41 50
pole-loire-chezine@nantesmetropole.fr



Aménagement du bvd Charles de Gaulle

Juillet 2025

Sécurisation des carrefours et des continuités piétonnes et cyclables



ma rue
mon quartier
ma ville



DC Information et Relation au Citoyen - Nantes Métropole | Saint-Herblain - DGIRC 2022-04-1267 - © Tous droits réservés - Imprimé sur papier recyclé - Réalisation : DUPLIJET.



metropole.nantes.fr

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

Ces travaux consistent :

- à aménager le carrefour De Gaulle / Mitterrand,
- à aménager des carrefours à feux sur les intersections De Gaulle / Tisserand et De Gaulle / Rivaudière / Auriol,
- à améliorer les aménagements cyclables aux abords de l'intersection de la VM 75 et de la rue de la Porchellerie,
- à transformer la piste cyclable en voie verte entre la VM 75 et le boulevard François Mitterrand,
- à réduire de la vitesse de 70 km/h à **50** km/h entre la VM 75 et le boulevard François Mitterrand,
- à éclairer la piste cyclable entre la rue du Rocher et la porte de Saint-Herblain.



Cette opération a été priorisée par la ville de Saint-Herblain et Nantes Métropole à l'issue des ateliers participatifs Loire Chézine et du plan communal de la ville apaisée et des modes doux, sur l'aspect sécuritaire des modes actifs, ainsi que sur les enjeux de sécurisation des carrefours. Cet itinéraire s'inscrit également dans le schéma directeur intercommunal cyclable (SDIC) en axe secondaire.

Ce projet participe à la gestion intégrée des eaux pluviales, à la désimperméabilisation et à la requalification paysagère de cet axe.

Planning prévisionnel

A partir de juillet 2025

Le chantier va se dérouler pendant 5 mois de juillet 2025 à novembre 2025. La circulation sera interdite sur le boulevard Charles de Gaulle entre la VM 75 et le boulevard François Mitterrand. Le carrefour De Gaulle/Mitterrand sera également interdit à la circulation en juillet/août 2025 avec ré-ouverture en septembre 2025 de ce dernier.

